

MM. PAGÈS, CAMUS et C^{ie} (1900-1912)
puis CAMUS-DUCHEMIN et C^{ie} (1912-1932),
Paris
vinaigrerie à Ivry,
phosphates,
carbonisation et produits chimiques du bois
alcali...

1823 : négoce et fabrication de produits chimiques.

Albert-Louis-Antoine PAGÈS, gérant

Né à Boulogne-sur-Seine, le 18 mai 1852.

Fils de Louis Pagès et de Marie Aline Olliver.

Marié à Rouen, le 20 mai 1882, avec Emma Anne Duchemin, sœur de René-Paul Duchemin (1875-1963), chimiste chez Pagès-Camus et C^{ie} (1897), puis gérant de cette société (1900) et futur président de la Confédération générale du patronat français et de Kuhlmann.

Six enfants : dont Robert, administrateur de Camus, Duchemin et C^{ie} (ci-dessous), Jacques et Franck (tous deux mpf en 1915).

Bachelier ès lettres et ès sciences.

Franc tireur pendant la guerre d'Allemagne (1870).

Engagé conditionnel (1873).

Sous-lieutenant de réserve (1875).

Administrateur de la Société d'assurances maritimes « La Marine » (1905),

de la [Biênhoà industrielle et forestière](#) (1908),

de la Société des Produits chimiques du bois, à Crain (Yonne)(1912),

et du *Petit Journal* (1918-1920).

Délégué cantonal du 4^e arr. de Paris pendant 16 ans.

Maire de Lichères-sur-Yonne (1900-1918).

Juge, puis président de section au tribunal de commerce de la Seine.

Président de la chambre syndicale des industries chimiques (1909).

Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 14 janvier 1909, p. 470, col. 2).

Avis de décès à Villers-Cotterêts et d'inhumation au Père-Lachaise (*Le Figaro*, 27 janvier 1935).

MM. Pagès, Camus et C^{ie}
Actes et conventions passées avec la [Compagnie Centrale des Phosphates](#)
(Alph. Cajot et C^{ie})
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 8 mai 1899)

Société Pagès, Camus et C^{ie}
(Journal de la ville de Saint-Quentin, 24 janvier 1900)

Aux termes d'un acte reçu par M^e Lanquest et l'un de ses collègues, notaires à Paris, le 28 décembre 1890, arrêté entre :

1° M. Albert-Louis-Antoine PAGÈS, négociant, demeurant à Paris, boulevard Henri IV, n° 34 ;

2° M. Edmond CAMUS, négociant, demeurant à Paris, boulevard de Strasbourg, n° 20 ;

3° M. René-Paul-Thomas DUCHEMIN, chimiste, demeurant à Paris, boulevard Henri-IV, n° 34.

4° Et M^{me} Caroline-Elisa-Lucie CAMUS, propriétaire, veuve de M. Gustave DELAFONTAINE, demeurant à Paris, boulevard de Strasbourg, n° 26.

Il a été d'abord rappelé :

I. — Qu'aux termes d'un acte reçu par le dit M^e Lanquest, le même jour 28 décembre 1899, M. Pagès a vendu à M. Duchemin, deux des sept seizièmes lui appartenant dans l'actif de la société « Pagès, Camus et Cie » ayant son siège à Paris, rue Barbette, n° 8.

II. — Qu'aux termes d'un autre acte reçu par le dit M^e Lanquest, le même jour 28 décembre, M. Pagès a vendu à M. Camus, un des sept seizièmes lui appartenant dans ladite Société « Pagès, Camus et Cie ».

III. — Et qu'aux termes d'un autre acte reçu par le dit M^e Lanquest, le même jour 28 décembre, M^{me} DELAFONTAINE a vendu à M. Camus, un des sept seizièmes lui appartenant comme commanditaire dans l'actif de la dite Société « Pagès, Camus et Cie ».

Et les sus nommés ayant prorogé pour une durée de dix années, la durée de la Société « Pagès, Camus et Cie ».

Ont, comme conséquence de cette prorogation et des cessions sus rappelées, refondu entièrement et rédigé à nouveau, les statuts de la dite Société.

De ces nouveaux statuts, il été extrait littéralement ce qui suit :

Article premier. — Objet — Il est établi entre M. Albert Pagès, M. Edmond Camus, M. René Duchemin et M^{me} veuve Delafontaine, une société commerciale qui sera en nom collectif à l'égard de MM. Pagès, Camus et Duchemin, et en commandite simple; à l'égard de M^{me} Delafontaine.

La société a pour objet l'industrie et le commerce des produits chimiques, la carbonisation du bois, l'extraction et l'exploitation des phosphates, la fabrication et la vente de tous leurs dérivés. Et d'une manière générale toutes opérations commerciales ou industrielles quelconques.

Art. 2. — Durée. — La société a une durée de dix-sept années qui commencera à courir le 1^{er} janvier 1900 et expirera le 31 décembre 1916.

Art. 3. — Siège social. — L'exploitation industrielle commerciale dont s'agit se fera dans l'usine située à Ivry (Seine), rue Victor-Hugo, n° 4, 6 et 8, établie sur des terrains dont la société est locataire, dans les usines de Fresnoy-le-Grand et d'Etaves-et-Bocquiaux (Aisne). Mais le siège social est fixé à Paris, rue Barbette, n° 8 ; il pourra être transféré ailleurs du consentement des associés gérants.

Art. 4. — Raison et signature sociales. — La raison et la signature sociales seront : « Pagès, Camus et C^{ie}. » M. Albert Pagès, M. Edmond Camus et M. René Duchemin, associés gérants, auront tous trois la signature sociale [...].

Art. 6. — Capital social. — Le capital social est fixé à la somme de 1.760.000 francs qui se trouve fournie par M. Pagès, pour quatre seizièmes ; M. Edmond Camus, pour

quatre seizièmes, M. Duchemin, pour deux seizièmes, et M^{me} Delafontaine pour six seizièmes.

« Une expédition dudit acte a été déposée à chacun des greffes du tribunal de commerce de la Seine et de la Justice de Paix du 3^e arrondissement de la ville de Paris, le 15 janvier présent mois ; de la Justice de Paix de Villejuif, le 17 du même mois ; du tribunal de commerce de Saint-Quentin et de la Justice de Paix de Bohain (Aisne), le 19 du même mois. »

Signé : LANQUEST

Le département de l'Aisne à l'Exposition universelle de 1900
(*Journal de la ville de Saint-Quentin*, 20 octobre 1900)

MM. Pagès, Camus et Cie possèdent d'importantes usines de phosphates à Issy-sur-Seine (Seine), à Fresnoy-le Grand et à Etaves-et-Bocquiaux (Aisne). Cette Société nous présente un échantillonnage de phosphates très intéressant. Ces matières premières, en blocs ou en poudre, nous intéressent par la finesse de leur grain et par la richesse de leur composition. À la vérité, nous manquons de documentation sur la maison Pagès, Camus et Cie qui laisse son installation veuve de toute notice. Le public s'arrête volontiers devant tout ce qui est expliqué. Il se rebute devant des matières premières installées, fortes de leur probité et de leur bonne mine, il est vrai, mais sans recommandation d'aucune sorte. Cependant nous pouvons noter quelques blocs spécimens de craie brute (40/45) et de craie phosphatée (30/35). [Nous pouvons également apprécier des échantillons de phosphates que MM. Pagès, Camus et Cie recueillent dans leurs gisements de Djebel-Rekas. près de Tunis](#), les échantillons de leurs phosphates de la Somme (60/65), de leurs phosphates argileux naturels (30 35) et de leurs phosphates agricoles (18/20).

Etaves-et-Bocquiaux
(*Journal de la ville de Saint-Quentin*, 28 décembre 1900)

De notre correspondant.

Encore un accident à enregistrer. M. Hénoux-Malézieux, qui travaillait au chantier de phosphates de MM. Pagès, Camus et Cie, vient de faire une chute de 7 à 8 mètres de hauteur. Le malheureux s'est fait une blessure assez grave sous le bras avec une pince qu'il tenait à la main au moment de l'accident.

Le docteur Painetvin espère que M. Hénoux en sera quitte avec un mois de repos. Une quête faite parmi les camarades a produit une somme assez rondelette qui a été remise à l'ouvrier blessé. Celui-ci est père d'une nombreuse famille en bas âge.

Publicités
COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DES PHOSPHATES
(*Le Phosphate*, 21 octobre 1903-16 septembre 1912)

Société anonyme au capital de 700.000 francs,
Siège social : 8, rue Barbette, Paris
Adresser la correspondance à M. l'administrateur-délégué
EXPLOITATIONS et GISEMENTS à Hardivillers

USINE À BRETEUIL (OISE)
ADRESSER LES COMMANDES À MM. PAGÈS-CAMUS & Cie, NÉGOCIANTS-
INDUSTRIELS
COMMISSIONNAIRES EXCLUSIFS POUR LA VENTE DE TOUS LES PRODUITS
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : ACÉTCIC.-PARIS TÉLÉPHONE 159-47

GRAVE AFFAIRE DE DÉTOURNEMENT

QUATRE ARRESTATIONS. — ALCALI À BON COMPTE. — UN GROS NÉGOCIANT
COMPROMIS. — NOUVELLES ARRESTATIONS PROBABLES.
(*Le Petit Parisien*, 4 mars 1905)

Après une longue enquête, M. Guicheteau, commissaire de police du quartier des Archives, vient de mettre la main sur quatre individus convaincus de détournements nombreux de marchandises, que l'on croit très importants. L'un d'eux, prévenu de complicité, n'est autre qu'un gros négociant en produits chimiques du quartier de Belleville. La maison Pagès-Camus, est concessionnaire de la vente de l'alcali que produit la Compagnie du gaz. Or, depuis un an environ, presque tous ses clients s'étaient plaints aux directeurs que l'alcali qu'on leur fournissait était frelaté.

M. Pagès-Camus, sachant que l'alcali qui sortait de chez lui ne pouvait être que de bonne qualité, finit par prier M. Guicheteau, commissaire de police du quartier des Archives, de vouloir bien éclaircir cette affaire. Le magistrat demanda deux inspecteurs de la sûreté, et avec leur aide, et surtout avec celle de son secrétaire, M. Lefébure, réussit après une longue et patiente filature, à découvrir que, depuis un an, le chef magasinier de la maison Pagès-Camus, prélevait chaque jour, dans chaque tourie que la Compagnie du gaz apportait, une certaine quantité d'alcali. Pour masquer le vol, il remplaçait le liquide enlevé par de l'eau.

Il s'adressait alors à des intermédiaires qui, à des heures, où il restait seul au dépôt, venaient chercher l'alcali volé et le transportaient dans des entrepôts. Chaque jour, depuis un an, deux ou trois touries de ce produit étaient détournées. Or, l'alcali vaut vingt-cinq francs la tourie. Dans les entrepôts, le produit était frelaté, puis vendu à moitié prix par les intermédiaires, à différents marchands de produits chimiques, au moyen de factures rédigées au nom de maisons fictives.

Le chef magasinier, un nommé Ernest Clavel, âgé de quarante-cinq ans, demeurant rue du Roi-de-Sicile, fut arrêté. Il fit des aveux complets.

Trois de ses complices, Paul Arsène, courtier marron, âgé de trente-huit ans, demeurant rue des Vignolles Jules, dit « Julot la Patate », âgé de trente ans, sans domicile avoué, et Charles B. le gros marchand de produits chimiques dont nous parlons plus haut, furent également appréhendés et conduits chez M. Guicheteau. Il fut impossible au magistrat de tirer la moindre déclaration de ces derniers.

Quatre importants entrepôts avaient été loués à Saint-Ouen, à Saint-Mandé, à Montreuil et à Pantin, par Julot la Patate et Paul Arsène.

D'autres arrestations sont prochaines, car un grand nombre de commerçants, épiciers, marchands de couleurs, camionneurs, employés, ouvriers, etc., se sont faits les complices des quatre inculpés.

L'enquête continue et amènera, sans doute, de grosses surprises.

Adjudication de la marine
(*Le Petit Provençal*, 22 février 1907)

22.000 kg d'alcool glycérique ordinaire et 2.500 kg d'acétone : MM. Pagès, Camus et C^{ie}.

1908 (octobre) : participation dans la [Biênhoa industrielle et forestière](#)

LA CARBONISATION DES BOIS

Création d'une importante usine à Crain (Yonne)
(*Le Bourguignon*, 18 novembre 1909)

Nous apprenons que MM. Pagès, Camus et C^{ie}, notables industriels, ont obtenu l'autorisation de construire, à Crain, une usine de carbonisation de bois. C'est une bonne aubaine pour les travailleurs et les propriétaires forestiers de la région.

Si nous en jugeons par la superficie des terrains achetés par cette honorable firme, les nouveaux établissements occuperont une centaine d'ouvriers. La fabrique sera à feu continu, c'est-à-dire qu'elle ne fermera pas la nuit.

Les matières premières nécessaires à cette industrie sont le bois, la chaux, la soude. Les massifs forestiers de Coulanges-sur-Yonne, de Frétoy, de Lucy-sur-Yonne, de Lichères-sur-Yonne, d'Asnières, de Brosses, de Châtel-Gensoir, etc., trouveront, dès lors, un placement régulier de leurs produits, et ce sera une occupation assurée pour les bûcherons, les mariniers et les voituriers.

Les fours à chaux devront accroître leur fabrication et feront, par suite, au grand profit des exploitations sylvestres, une plus importante consommation de fagots qui, depuis quelques années, sont de vente difficile.

La houille, pour alimenter les générateurs de vapeur qui seront indispensables en plus de la force hydraulique du moulin, les bois à provenir du Morvan, les produits fabriqués pourront être expédiés par eau ou par voie de fer, grâce à la situation exceptionnelle de la nouvelle manufacture.

Les produits fabriqués consisteront en acétate de chaux, en charbon de bois, en méthylène ou alcool de bois, etc.

Nous souhaitons à la carbonisation de Crain longue vie et prospérité. Connaissant l'esprit d'entreprise de MM. Pagès, Camus et Duchemin, les trois gérants, nous sommes certains qu'ils sauront fonder d'autres industries et créer bientôt, à Grain, un centre industriel de premier ordre. Si nous sommes exactement informés, la construction de l'usine serait confiée à des entrepreneurs du pays.

Ne serait-ce point le moment d'établir, à Coulanges, un hôtel terminus, et, pour les habitants de Crain, d'installer des logements sains et confortables ?

Un grand nombre d'ouvriers viendra à bicyclette des environs, mais il est à résumer qu'il en restera beaucoup dans la commune qui dépenseront une partie de leurs salaires en loyers, nourriture, habillement, blanchissage.

Il appartiendra à la municipalité de Grain de faciliter le développement de ces établissements.

INONDATION DE PARIS
(*Le Matin*, 26 janvier 1910)

EN SUIVANT LA SEINE

Hier matin; vers trois heures et demie, une sorte de coup de tonnerre réveillait les Parisiens dans leurs lits.

« C'est le pont de l'Alma qui saute se dirent la plupart, car déjà la nouvelle avait couru la veille, persistante, obstinée, plus forte que les démentis des ingénieurs. Ce n'était pas le pont de l'Alma, mais une vinaigrerie d'Ivry, l'usine Pagès, Camus et C^{ie}, rue Victor-Hugo.

M. Lépine, accouru à l'explosion, craignit pendant quelques moments que l'incendie ne se communiquât à tout Ivry. En effet, à côté du bâtiment qui flambait, s'en trouvait un autre où étaient enfermés quarante mille litres d'alcool méthylique. Par bonheur, celui-là fut épargné, grâce à l'habileté des sapeurs-pompiers. Mais dans l'usine habitaient M. Criquebœuf, le directeur, sa fille, sa bonne, le contremaître en chef, M. Durand, et les concierges. Comment fuir quand l'eau les entourait, de tous côtés ? Durant la journée de mardi, un radeau avait été construit pour ravitailler la maison. Tout ce monde s'embarqua dessus. Au bout de quelques brasses, le radeau, sous le poids, céda, et les six malheureux disparurent. Deux agents, sautés dans une barque, eurent la chance inouïe de les sauver, tous. Qu'ils soient félicités !

Les dégâts s'élèvent à un demi-million. Ils sont d'ailleurs couverts par des assurances.

1912 (juin) : filialisation de l'usine de Crain sous le nom de
Société des produits chimiques du bois

(*Le Phosphate*, 8 juillet 1912)

M. Pagès, de la maison Pagès, Camus et C^{ie}, se retire comme associé gérant ; il devient commanditaire de la maison Camus, Duchemin et C^{ie}, dont le siège social reste 8. rue de Mondovi, Paris.

CONSTITUTION

Compagnie industrielle de Corse, Établissements Bonavita
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 10 décembre 1912)

Au capital de 800.000 fr. divisé en 1.600 actions de 500 fr., dont 1.200 privilégiées et 400 ordinaires d'apport, attribuées à MM. Pagès, Camus et Cie, Bonavita et Vaillat père et fils, dans différentes proportions mentionnées aux statuts. — Siège social à Paris, 8, rue de Mondovi. Objet social : fabrication de tous produits industriels et chimiques. Conseil d'administration : MM. A. Bendix, J. Bonavita, F. Camus, F. Darzens et G. de Vallat. — Statuts déposés chez M^e Demanche, notaire à Paris, et extrait public dans les « Petites Affiches » du 10 décembre 1912.

IVRY

Incendie à la vinaigrerie Camus, Duchemin et Cie, rue Victor-Hugo
(juillet 1914)

Plus de cent ouvriers.

CONSTITUTION

Société industrielle et forestière de Corse

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 18 janvier 1918)

[Suite de la Cie industrielle de Corse, Établissements Bonavita]

Cap. 100 000 fr. en 200 act. de 500 fr. Siège à Paris, 60, r. de la Victoire. Conseil : MM. Gillotin, de Vallat, Luchaire, Brunet, Cheymol. Statuts chez M^e Josset, Paris. — *Gazette du Palais*, du 12 janvier 1918.

Potasse en Alsace

Société alsacienne d'études minières

(*La Journée industrielle*, 18 février 1919)

Ont été nommés administrateurs : ...René Duchemin, de la Société Camus, Duchemin et Cie, à Paris, rue d'Astorg, 29 ...

Société anonyme

LA BIENHOA INDUSTRIELLE ET FORESTIÈRE

Siège social à Paris, rue Mogador, n° 7 (9^e arrondissement).

(*Le Droit*, 15 mars 1919)

Quatrième résolution

L'assemblée générale nomme comme administrateurs, sous réserve de leur acceptation ultérieure,

MM. Louis VEYRON, administrateur délégué de la Société industrielle et forestière de Corse.

Le centenaire de la Société Camus, Duchemin et Cie

(*La Journée industrielle*, 13 février 1923)

(*Le Phosphate*, 15 février 1923)

Une de nos plus anciennes maisons de produits chimiques, la Société Camus. Duchemin et Cie, vient de célébrer le centenaire de sa fondation.

Au cours du banquet qui réunissait tout le personnel, M. Edmond Camus a résumé dans son discours l'histoire de la maison fondée par son grand-père, en 1823. Spécialisée dans le négoce et la fabrication de divers produits chimiques principalement ceux dérivant de la distillation des bois, elle a eu l'honneur de compter depuis son origine trois présidents du Syndicat général des produits chimiques : M. Charles Camus. M. Albert Pagès, ancien président de Section au Tribunal de Commerce de la Seine, et M. René Duchemin, actuellement président de l'Union des Industries chimiques.

Annuaire industriel, 1925 :

PRODUITS CHIMIQUES DU BOIS (Soc. des), 29, r. d'Astorg, Paris, 8^e. T. Elysées 05-40 et 05-41. Ad. t. Pyro-Paris. Codes Lieber A.B.C. 5th édition. Soc. an. au cap. 4.000.000 fr. Adm. : Prés. Charles Bardy, membre honoraire des Serv. techniques du ministère des Finances [v.pdt Centrale de dynamite] ; Vice-Prés. : Pagès ; Secrétaire : Remont ; Adm.-délégué : Duchemin ; Membres : Germain ; Trillat, chef de service à l'Institut Pasteur ; de Clausonne ; Camus ; Ruelle. Dir. gén. : J. Mauger. Usines : Crain, par Coulanges-sur-Coulanges-sur-Yonne (Yonne) ; Villers-Cauterêts (Aisne), embranchement particulier de Pisseleux. Vendeurs exclusifs : Camus-Duchemin et C^{ie}, 29, r. d'Astorg, Paris, 8^e.

Acétate de plomb, acétate de chaux blanc et gris. Acétate de cuivre (Verdet). Acétate de zinc. Acétate d'alumine, de chrome, de cobalt, de nickel, d'amyle. Pyrolignite de plomb. Méthylène pur, ordinaire et régie. Charbon de bois ordinaire et spéciaux. (4-497).

LES PERSONNALITÉS DE LA CHIMIE FRANÇAISE

M. R. DUCHEMIN

(*Le Figaro*, 6 avril 1925)

.....
M. René-P. Duchemin est né le 5 novembre 1875 à Rouen, où il fit ses études de chimie à l'Ecole des sciences. Entré comme chimiste aux Etablissements Pagès, Camus et C^{ie}, en 1897, il devenait l'un des gérants de cette Société en 1900 et se spécialisait dans les questions relatives à la distillation des bois en vases clos et à la dénaturation de l'alcool.
.....

INDUSTRIES CHIMIQUES

MAISON CAMUS-DUCHEMIN

(ANCIENNE MAISON CAMUS)

(*La Journée industrielle*, 16 décembre 1926)

Cette société en nom collectif et en commandite simple, dont le siège est à Paris, 29, rue d'Astorg, vient d'être transformée en société anonyme. Elle continue d'avoir pour objet l'industrie et le commerce des produits chimiques ; la carbonisation du bois, l'extraction et l'exploitation des phosphates, ainsi que la fabrication et la vente de tous leurs dérivés. Le capital est de 1.760.000 fr., en actions de 500 fr. ; MM. Edmond Camus, à Meudon (Seine-et-Oise), 5, avenue Le Corbeiller ; Robert Pagès, à Paris, 119, rue de Rome, et Charles Michelet, au Vésinet (Seine-et-Oise), 18, avenue de la Princesse, ont été nommés administrateurs.

Carbonisation et Charbons Actifs

(*La Journée industrielle*, 12 août 1928)

Le capital est de 12 millions, en actions de 600 francs ; sur lesquelles 8.000 ont été allouées à la Société des produits chimiques du bois, à Paris, 29, rue d'Astorg ; ce capital pourra, dès à présent, être porté à 25 millions.

Le premier conseil d'administration est composé de MM. Jean Empain, ingénieur, à Paris, 60, rue de Lisbonne ; ... la Société des Produits Chimiques du Bois... Établissements Kuhlmann, à Paris, 11, rue de la Baume.

PRODUITS CHIMIQUES DU DOIS

(*L'Information financière, économique et politique*, 22 septembre 1929)

Il sera procédé, à partir du 30 septembre, à l'échange des actions de la Société des produits chimiques du bois, à raison de deux actions de la Société des produits chimiques du bois contre une action de la Société Maison Camus Duchemin*.

Fabrique de produits chimiques Billault
(*La Journée industrielle*, 5 juillet 1932)

Une assemblée extraordinaire, tenue le 2 juillet, a voté la réduction du capital de 5 millions à 2.044.750 fr., la suppression du privilège des actions de priorité et leur remplacement par des actions ordinaires, l'augmentation du capital à 3.044.750 fr. et l'absorption de la société Maison Camus-Duchemin.
